

24 Provinces

Nyanga/Département de la Douigny/Infrastructures

La route Moabi-Tchibanga coupée !



La route Moabi-Tchibanga coupée depuis vendredi dernier.



La puissance des eaux a emporté la vieille buse.

Photo : Guy Roger Stéphane Nzamba

Photo : Guy Roger Stéphane Nzamba

Guy Roger Stéphane
NZAMBA
Tchibanga/Gabon

14 ans et avait noyé le pont de la Douigny, est à l'origine de la coupure spectaculaire de la route.

LA ville de Moabi est coupée de Tchibanga, le chef-lieu de la province de la Nyanga. Suite à l'effondrement d'une buse posée sur la rivière située à environ

13 Km du chef-lieu de la Douigny. Les pluies diluviennes qui se sont abattues dans la région ne seraient pas étrangères à ce désagrément à l'origine de l'interruption du trafic dans les deux sens. En effet, plusieurs autres cours d'eau comme la Bidougou, la Yara et la Mas-

sieva sont sortis de leurs lits, à la suite de ces intempéries et ont contraint les usagers de la route en provenance de Moabi comme de Tchibanga à rebrousser chemin. Les eaux de la rivière Moukalaba, limitrophe des départements de Mougoutsi et de la Douigny, étaient si

hautes qu'elles ont complètement noyé le pont. Informé de la situation, le préfet du département de la Douigny, Lambert Moutongo Momomba, accompagné de ses plus proches collaborateurs, s'est rendu sur place pour constater la gravité de la situation. Il a promis informer sa hiérar-

chie qui prendrait les dispositions qui s'imposent. En attendant, pour rallier Tchibanga ou Moabi, les automobilistes vont devoir passer par Ndendé, à défaut, pour les réguliers, de procéder à un transbordement de passagers et de marchandises au lieu de la catastrophe.

La pluie diluvienne qui s'est abattue, vendredi dernier, dans la contrée, à l'image de celle enregistrée il y a

Haut-Ogooué/Département de la Passa/Franceville/Secteur artisanal Vers la création d'une Chambre nationale des métiers



Les experts...



... face aux artisans du Haut-Ogooué.

Photo : Nadège Ontounou

Photo : Nadège Ontounou

N.O.
Franceville/Gabon

EN vue de la création d'une Chambre nationale des métiers pour les artisans du Gabon, un expert de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat de France, Rafael Paniagua a dirigé, le 26 novembre dernier, à la Maison de l'artisanat de Franceville, conjointement avec le point focal de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Gabon, Sta-

nislas Nzengue Massala, une réunion d'informations et de sensibilisation avec les artisans du Haut-Ogooué. L'occasion a été mise à profit par les intervenants pour présenter, à ces opérateurs de la filière artisanale, le résultat de l'étude de faisabilité qui a été faite en milieu d'année, en vue de la création d'une chambre nationale des métiers au Gabon. Une étude qui confirme la nécessité de l'existence de cette chambre de métiers, ainsi que la faisabilité du projet. Il s'agissait aussi pour les

deux experts de lancer le programme d'appui aux compétences techniques, entrepreneuriales et commerciales des artisans gabonais. Artisans, menuisiers et maçons feront partie de la première vague à bénéficier du programme d'accompagnement dans le Haut-Ogooué, pour avoir été sélectionnés en priorité. La Chambre nationale des métiers, indique-t-on, a une double fonction : représenter des secteurs de l'artisanat, des petites entreprises gabonaises auprès des pouvoirs publics,

et accompagner les artisans, depuis leur moment de création jusqu'à leur développement, au fil des années, par l'accès aux services d'appui en matière de perfectionnement, d'organisation, d'accès aux marchés les plus porteurs. « C'est important en matière d'emploi, de formation, de création de richesse. Le secteur de l'artisanat doit être représenté pour mieux exprimer ses intérêts et bien jouer son rôle », a expliqué Rafael Paniagua. « Il s'agit essentiellement d'un programme intitulé l'accompagnement artisa-

nal. Ce projet consistera à faire venir un chef d'entreprise français qui séjournera pendant un mois dans les différentes provinces ciblées, avec des artisans gabonais qui auront été sélectionnés dans des métiers spécifiques. Il les aidera dans le domaine du renforcement de capacités, sur le plan commercial et managérial », a, quant à lui, fait savoir Stanislas Nzengue Massala à la presse. Les artisans, à travers un de leur président, ont manifesté une satisfaction totale à ce projet. « C'est

l'aboutissement d'un travail que nous faisons tous les jours pour appeler les artisans à adhérer à la confédération. Nous partageons cette satisfaction avec le ministère, qui a fait en sorte que l'artisan soit reconnu de manière légale et soit encadré par les règlements et les statuts. La Chambre des métiers est un plus dans ce que nous faisons. Cela nous évite de rester dans l'informel », a, en effet, déclaré Jean-Hilaire Mougala, président de la Confédération des artisans et des petites entreprises du Gabon pour le Haut-Ogooué.